

dans l'erreur; ils ne peuvent pas avouer que la justice pour eux, l'assassin qui ôte la vie et la victime à laquelle on l'arrache. Si l'Archevêque Plumbe était un martyr, l'Archevêque Laud ne l'était pas. Si on doit admirer l'église de France pour s'être révoltée contre le schisme, face du martyre et de l'exil, on doit pour suivre de blâme l'église d'Angleterre pour s'être laissée enchaîner au schisme. C'est agir comme l'arrache qui croit se tirer des mains du chasseur si elle ne l'aperçoit pas, que dire que l'église d'Angleterre est un membre saint mais moins distingué que l'église que la communion de Rome. Si celle-ci, en maintenant quelques-unes de son sein, il n'y a pas de salut n'est pas insatiable pour la vérité, elle l'est pour l'erreur. Et loin d'être une branche distinguée de l'arbre de vérité elle est fondée sur l'imposture ou l'erreur; et ne peut être la vraie église ni dans l'un ni dans l'autre cas; d'un autre côté, si l'église anglicane n'est pas la seule vraie église de l'univers, on n'y trouve plus que la révolte et l'apostasie.

Il n'y a qu'une seule voie certaine de passer de l'erreur à la seule vérité certaine, c'est celle que Saint-Léonard indiqua au 1er Roi chrétien de France. En le baptisant, il lui dit: Courbe la tête, fier Sicambrie, brûle ce que tu as adoré et adore ce que tu as brûlé.

Il est vrai qu'à des rebelles réconciliés et rentrés en grâce, il peut être accordé certains privilégiés proportionnés à la faiblesse d'une église déchue; l'église anglicane peut demander ce qu'en 1595 a été accordé aux grecs unis de Pologne, l'exception honteuse d'un clergé marié et l'usage de la langue du pays dans la liturgie; ces concessions ne sont pas incompatibles avec les règles essentielles de la foi en matière d'autorité, mais cela établirait une pénible différence entre l'église d'Angleterre réunie et celle des siècles de St. Dunstan et de Saint-Anselme.

Je ne suis ni théologien ni ministre de l'église, je ne suis qu'un soldat fidèle, mais indigne. Mais je puis assurer sans crainte que parmi les millions qui appartiennent comme moi à l'église Romaine, il n'y a pas un seul qui, amené par nécessité ou devoir à considérer attentivement ce qui se passe en Angleterre, arriverait à une conclusion différente à la mienne. En voyant la profonde ignorance qui règne même parmi les Anglais les mieux instruits, (comme M. Faber) sur les sentiments et les devoirs du clergé lors de l'Angleterre; en voyant aussi les préjugés atroces qui animent la nouvelle école contre les Catholiques Anglais et Irlandais, probablement d'après le vieux proverbe païen *odisse quem laseris*, j'ai osé croire que ce ne serait pas absolument inutile pour vous de connaître l'opinion d'un catholique du continent, qui porte plus d'intérêt que personne au bien-être de l'Angleterre, et met toute son attention à considérer l'agitation qui y règne: *Fus est et ab hoste doceri.*

Je vous supplie maintenant de ne pas attribuer à la chaleur ou la dureté de mon langage, aucune intention de manquer au respect que je vous dois. Non, certes, j'ai de vous une opinion trop haute pour ne pas être persuadé que vous comprendrez parfaitement les motifs qui ont dicté mes paroles, et j'espère que vous y verrez, au contraire, une marque du profond respect que je porte à la qualité de votre esprit et du caractère particulier qui vous distingue; je vous ai écrit comme à un homme qui connaît la valeur de la vérité et aussi la prix d'une âme, je n'aurais pas certainement agi ainsi envers la plupart des membres de votre schisme: Quoiqu'instruit par ma conscience et par l'autorité de regarder l'église d'Angleterre comme une des plus horribles personifications du péché et de l'orgueil qui aient jamais paru dans le monde, j'ai porté de l' affection et de l'estime à plusieurs de ses enfants; je ressens une sympathie sensible pour ceux de ces ministres qui savent apprécier sa dégradation actuelle. Mais en même temps j'éprouve une tristesse bien légitime pour le sort de leurs âmes lorsque je les vois, après avoir déblayé les décombres que leurs aieux avaient entassé jusqu'au toit de leur église, fermer leurs yeux à la lumière dont les rayons viennent à leurs yeux des temps passés et de l'époque actuelle. Ils ont perdu cette *ignorance invincible*, qui est la seule raison qui justifie aux yeux de l'église de ne lui point appartenir! C'est cette circonstance vivement considérée qui m'a inspiré la pensée de vous écrire ces lignes. C'est dans cette intention que je trouve mon excuse si j'ai blessé votre sensibilité. Et en vérité, je désire l'avoir fait. La vérité est une arme faite pour blesser et détruire tout ce qui n'est pas elle-même. *Non veni pacem mittere sed gladium.* Convaincu comme je le suis que vous n'appartenez pas à une branche distinguée de l'église, à une des quelles vous dites que j'appartiens moi-même, convaincu, dis-je, que vous êtes dans l'erreur et que l'erreur volontaire est un crime, c'est l'amour pour votre fine destinée à l'immortalité que m'a fait parler. Si je l'ai fait avec tant de chaleur, c'est la chaleur de la charité. N'y a-t-il pas plus de charité à retirer en arrière un homme qui est sur la pente de sa perdition, qu'à l'user de précaution et de civilité lorsqu'il est au bord du précipice?

Cette lettre ne demande pas de réponse. Nous ne sommes pas engagés ensemble dans une controverse. Nous sommes placés sur un terrain inégal, et nous n'aurions pas les mêmes changements de succès. Votre conversion ainsi que celle de tous les hérétiques est et doit être l'objet de mes désirs; mais je n'y ai aucun titre. Ma conversion de même ne peut être pour vous ni l'objet d'un désir, ni la matière d'un devoir. Vous ne pouvez pas me considérer comme j'ai droit de le faire pour vous, constitué dans un état de rébellion. Que deviendrais-je si je devais être convaincu de la vérité et des droits de l'église d'Angleterre? Je devrais aussitôt commencer par mettre en doute la vérité et les droits de l'église de France, dont les actes et la doctrine lui sont absolument opposés; car ce qui dans un état de la Manche

est vraie et juste ne peut sûrement pas être tout le contraire de l'autre côté. Et cependant, suivant les principes établies par M. Faber et le *Critique Anglais*, en me supposant convaincu de l'erreur et de la prévarication de nos propres églises, je dois attendre qu'elle, le reconnaîsse elle-même avant d'avoir le droit de me tourner vers la vérité, et de sauver mon âme. O quel état lamentable et à peine convenable serait alors le mien!

Notre position est, par conséquent, bien différente. La foi que je professes, l'autorité à laquelle j'obéis, le St. Sacrifice de la Messe auquel j'assiste, les prières mêmes que je récite tous les jours peuvent vous convenir, à moi aussi, au bouvier aussi bien qu'au sauvage que l'on baptise peut-être dans ce moment dans l'Océanie. Votre foi, votre hiérarchie, votre liturgie, ne peut convenir qu'à ceux qui sont nés en Angleterre et y ont passé leur vie. C'est là mon dernier argument, car il suffirait seul pour faire voir qui et lequel de nous deux est catholique. Conformément à notre doctrine vous ne devez pas souhaiter que je devienne ce que vous êtes. Et moi je puis et même assurément je dois désirer que vous soyez ce que je suis, je puis vous adresser, les paroles de Saint Paul à Agrippa: "Opto apud Deum et in modico et in magno te, hodié fieri talem qualis et ego sum, exceptis vinculis his;" ou plutôt dans la paraphrase magnifique de Bossuet sur ce texte en parlant, je crois, à un personnage de votre communauté, *presertim vinculis his*; "ce lien de foi, d'obéissance et d'unanimité avec le passé, le présent et le futur."

En finissant permettez-moi de vous prier d'accepter l'écrit ci-inclus, qui vous sera connaitre la marche du torrent de la grâce parmi les Romanistes, et quels fruits porte le culte rendu d'une vierge. (Mariolatry.) C'est une bonne chose d'écrire des œuvres comme M. Newman sur les miracles du 19^e siècle, mais il est encore de présérence de reconnaître et d'être les objets de ceux du 19^e siècle. Certainement jamais les miracles ne furent plus nécessaires que dans ce siècle de lumière, et je puis dire qu'ils n'ont jamais été plus abondants: car peut-il y avoir un plus grand miracle au monde que des conversions soudaines et mystérieuses dans un siècle comme celui où nous sommes?

Puisse cette divine Reine, qui a été si longtemps l'objet des railleries et des blasphemies des oracles et des voyageurs anglais, et qui paraît enfin inspirer à vos compatriotes un certain degré de vénération. Puisse-t-elle en vertu de son *Omnipotentia supplice*, vous éclairer, vous bénir et vous consoler! Telle sera à jamais la prière de votre obéissant serviteur et ami sincère.

LE COMITÉ DE MONTALEMBERT.

RAPPORT ANNUEL

Du Surintendant de l'Education pour le Bas-Canada, sur l'état actuel des Ecoles dans cette partie de la Province, et de l'Education en général.
A Son Excellence Sir Charles Theophilus Metcalfe, Gouverneur-Général
de la Province-Unie du Canada, G. C. B. etc. etc. etc.
Qu'il plaît à Votre Excellence,

La loi des écoles faisant au Surintendant un devoir de soumettre, chaque année, au Gouverneur-Général de la province, "un rapport sur l'état actuel des écoles publiques, accompagné de plans pour l'amélioration des écoles, et de telles observations concernant l'éducation en général qu'il jugera utiles et convenables," j'ai l'honneur de soumettre à Votre Excellence le rapport suivant, me flattant qu'il pourra contribuer à faire adopter ce qu'il y a de mieux à faire pour le bien de l'éducation primaire dans le Bas-Canada.

Dans les mois d'avril et de juillet derniers, j'eus l'honneur de présenter à Votre Excellence des rapports statistiques montrant le nombre d'écoles en opération dans le Bas-Canada, que j'avais jugées avoir des titres à une part de l'octroi du gouvernement pour 1843, et en faveur desquelles je prierais Votre Excellence d'émaner votre warrant pour une somme de £17,181 12 8*£*. J'ai reçu depuis cette époque, un nombre de rapports d'écoles, en faveur desquelles je n'ai pas soumis de demandes à Votre Excellence, parce que les commissaires de ces écoles ne s'étaient pas conformés à la loi, en faisant rapport dans le tems voulu, avaient perdu leurs titres à toucher leur part de l'octroi, et que d'ailleurs, sur ma représentation à Votre Excellence que ces rapports tardifs donnaient un surcroit de travail à ce bureau, et compliquaient beaucoup les comptes publics, il avait plu à Votre Excellence en conseil, le 29 juillet dernier, d'ordonner que de nouveaux rapports d'école, pour 1843, ne seraient plus pris en considération.

Il a été fait rapport cette année, à ce bureau, pour 1843, de plus de 1300 écoles dont 23 seulement sont des écoles indépendantes, et 13 des écoles dissidentes. Votre Excellence verra sans doute avec plaisir que, malgré les différences de religion en ce pays, on se soit si peu prévalu de la clause de la loi de 1841 qui permet l'établissement d'écoles dissidentes, lorsqu'une secte religieuse quelconque, formant une minorité dans une paroisse ou township, se trouve lesée de quelque manière, on croit avoir à craindre de l'esprit de prosélytisme, des personnes qui ont la direction des écoles. Comme l'établissement d'écoles dissidentes ne peut que retarder les progrès de l'éducation, parce qu'elles ont l'effet de diminuer les moyens de subvention, en les divisant, j'ai tâché, autant que j'en ai eu l'occasion, de porter les commissaires d'école et les instituteurs, dans les localités où il y a des différences religieuses, à se garder de tout esprit de prosélytisme, et à s'absenter même de l'enseignement religieux pendant les heures d'école. Ces suggestions ont été généralement goûtables, même par la plupart des membres du clergé des diverses dénominations religieuses, et les écoles dans lesquelles on les a suivies, ont été conduites, je crois, de manière à satisfaire les habitans des diverses croyances.